

- [Le Service Communication](#)
- [Le Service Développement](#)
- [Le Service Elevage](#)
- [Le Service Filières, Tourisme et Diversification](#)
- [Le Service Financier et Intérieur](#)
- [Le Service Formation](#)
- [La Mission Informatique](#)
- [Le Service Juridique, Foncier, Aménagement et Environnement](#)
- [Le Service Références](#)

### Le Service Communication

Le service Communication intervient :

- **au niveau de la communication interne :**
  - site intranet
- **au niveau de la communication externe :**
  - publications de la Chambre d'Agriculture : "Les pieds sur terre"
  - site internet <http://www.cantal.chambagri.fr>
  - relations avec la presse

Il développe auprès des agriculteurs et des salariés les nouvelles technologies d'information et de communication.

Il est chargé de l'animation de l'association AGRI 15 (Association pour le Développement des Technologies d'Information et de Communication) et il assure la gestion et le développement du portail agricole : <http://www.agri15.com/>.

[Haut de la page](#) ↑

### Le Service Développement

Le service Développement accompagne les agriculteurs dans leur itinéraire professionnel :

- **conseil individuel :**
  - diagnostic d'exploitations
  - études et accompagnements de projets : changement de production, agrandissement, diversification, modernisation, reconversion à l'agriculture biologique
  - accompagnement pluriannuel des jeunes agriculteurs et des agriculteurs en phase de modernisation, de diversification et en redressement économique
  - études de financement
  - audits AOC
  - conseils techniques spécialisés : fertilisation, fourrages, céréales, organisation du travail
  - aide à l'élaboration des déclarations de surface et au respect de la conditionnalité
- **actions collectives de développement :**
  - animation des groupes de vulgarisation, des groupes de projet et de l'association Bio 15
  - réalisation et animation des sessions de formation

Pour répondre aux attentes du terrain, 21 conseillers agricoles couvrent les 10 antennes de la Chambre d'Agriculture.

[Haut de la page](#) ↑

### Le Service Elevage

Le service Elevage représente l'Etablissement Départemental de l'Elevage (EDE) et compte 32 agents réalisant deux missions principales :

- **le conseil spécialisé en élevage :**

- animation des syndicats de race et d'associations spécialisées
- suivi de programmes d'amélioration génétique
- appui technique aux producteurs de lait, aux producteurs de viande bovine, porcine, ovine
- contrôle de machine à traire
- conseil spécialisé en bâtiments d'élevage
- interventions spécialisées : désinfection des étables, dératisation, parage et écornage des bovins

- **la génétique, l'identification et le contrôle de performance :**

- responsabilité de l'identification permanente généralisée des bovins et ovins
- responsabilité et gestion de l'état civil bovin
- responsabilité et gestion du contrôle de performance bovins viande et ovins : pesées et pointage

Il assure l'animation et la gestion de la Charte de Qualité de l'Elevage du Cantal et la direction du Syndicat du Contrôle Laitier.

[Haut de la page](#) ↑

### Le Service Filières, Tourisme et Diversification

Le Service Filières, Tourisme et Diversification :

- contribue à la valorisation des productions agricoles et des produits agro-alimentaires :

- accompagnement de **démarches qualité**
- mise en place de filières sous signes officiels de qualité : label rouge, identification géographique protégée, etc...

- intervient dans l'agro-tourisme et la transformation de produits fermiers :

- **conseil**
- **étude de projets**
- **suivi des réalisations**
- **promotion de la marque " Bienvenue à la ferme " : salons, catalogues, site internet** <http://www.bienvenue-a-la-ferme.com/cantal>

Il informe sur la diversification et anime l'association Bienvenue à la ferme.

[Haut de la page](#) ↑

### Le Service Financier et Intérieur

Le service Financier et Intérieur est chargé du fonctionnement intérieur de la Chambre

d'Agriculture :

- **établissement et suivi des budgets, gestion administrative de la Chambre d'agriculture, tenue de la comptabilité sous la responsabilité de l'agent comptable, facturation et encaissement**
- **gestion administrative des ressources humaines**
- **fonctionnement des services communs :**
  - accueil, standard
  - atelier de reprographie
  - atelier de mécanique auto
  - gestion des immeubles et des biens mobiliers

[Haut de la page](#) ↑

### Le Service Formation

Le service Formation est chargé de la coordination des actions départementales de formation. A ce titre, il travaille en lien étroit avec l'ensemble des établissements de formation agricole du département, publics et privés, afin de préparer au mieux l'insertion professionnelle des jeunes en formation.

Il contribue à la réalisation de nombreuses actions de formation initiées par les services de la Chambre d'Agriculture qui a obtenu la certification du Service Qualicert :

- **animation du Centre d'accueil et de conseil du Cantal : préparation et suivi du stage 6 mois pour les jeunes agriculteurs en vue de leur installation**
- **agrément des maîtres exploitants**
- **gestion du fichier des maîtres exploitants et formation**
- **mise en oeuvre de sessions de formation continue pour les exploitants agricoles, les conjoints, les aides familiaux**
- **contribution aux dossiers de formation professionnelle départementaux, régionaux et européens**
- **enregistrement des contrats d'apprentissage**
- **suivi des dossiers "emploi en agriculture"**
- **relais local APECITA**

[Haut de la page](#) ↑

### La Mission Informatique

Elle assure :

- la maintenance du parc informatique
- la mise en place des logiciels
- le fonctionnement du réseau interne

[Haut de la page](#) ↑

### Le Service Juridique, Foncier, Aménagement et Environnement

Le Service Juridique, Foncier, Aménagement et Environnement intervient :

- **en matière de droit et de foncier :**

- mise à disposition des biens ruraux
- gestion des biens de section à vocation agricole
- conditions de transmission de l'exploitation
- formes associatives en agriculture
- droit de l'environnement
- expropriation

● **en matière d'aménagement rural et d'environnement :**

- études d'impact
- diagnostics foncier
- diagnostics de voirie rurale
- opérations liées à la qualité de l'eau : protection des périmètres de captage, suivi agronomique de l'épandage des boues de stations d'épuration...
- urbanisme (études dans le cadre des PLU et cartes communales)
- gestions des déchets d'origine agricole

Il travaille auprès des exploitants agricoles, des propriétaires fonciers et de collectivités locales. Il assure des consultations gratuites sur rendez-vous à Aurillac, Mauriac, Saint-Flour et Riom-ès-Montagnes ainsi que la rédaction d'actes à titre occasionnel et gratuit.

Il assure le fonctionnement du Centre de Formalités des Entreprises qui constitue le guichet unique pour les exploitations en cas d'installation, de modification de statuts ou de cessation d'activité.

[Haut de la page](#) ↑

### Le Service Références

Le service Références assure la promotion de systèmes d'exploitation équilibrés, adaptés à la diversité des situations locales et reproductibles par le plus grand nombre.

Il aide les agriculteurs à la prise de décision et éclaire les responsables professionnels sur les systèmes porteurs d'avenir :

- **suivi de 55 fermes de référence**
- **réalisation d'études prospectives sur l'évolution des systèmes de production**
- **réalisation d'études thématiques**
- **mesure des effets des changements réglementaires et de la PAC**
- **diffusion des références auprès des conseillers agricoles et des agriculteurs**

[Haut de la page](#) ↑

[retour](#)

### La C A 15

- [Historique](#)
- [Sommes nous ?](#)
- [Organisation](#)
- [Élus](#)
- [Notre code d'éthique](#)

### Liens utiles

- [Agri 15](#)

- APCA
- Chambre Régionale  
d'Agriculture d'Auvergne
- L'Agronaute